Les Résultats 2019
de l'enquête CIAN

Le CIAN interroge depuis 30 ans les dirigeants des entreprises internationales implantées en Afrique. Leur chiffre d'affaires sera-t-il en croissance pour l'année qui se termine ? et pour la suivante ? Comment va évoluer la rentabilité ? Cette enquête met en lumière les perspectives d'activités des entreprises pays par pays. Après les questions de conjoncture économique viennent les appréciations sur le climat des affaires. À mesure des 39 critères évalués, se dessinent les contours des environnements économiques, administratifs et socio-culturels africains, faisant de ce baromètre à la fois un témoignage direct des acteurs du terrain et un indicateur de référence pour les investisseurs internationaux.

Réalisée en ligne grâce à un questionnaire en français et en anglais, l'enquête annuelle du CIAN est envoyée aux responsables de filiales et aux sociétés internationales implantées en Afrique par l'intermédiaire du réseau du CIAN et de ses adhérents. Les chambres de commerce internationales, les organismes patronaux locaux, les missions économiques et les ambassades de France participent également à sa diffusion. Tous les secteurs d'activité sont sollicités : de l'industrie aux services, de la petite entreprise à la grande filiale de groupes internationaux. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent à relayer l'enquête auprès de ses cibles.

L'enquête comporte deux volets : une partie conjoncturelle et une partie structurelle

La partie conjoncturelle apprécie les perspectives d'activités dans le pays, mais aussi l'évolution du chiffre d'affaires, des investissements, la rentabilité attendue ou encore le volume des créances sur l'État et le secteur privé local.

La partie structurelle évalue l'environnement des affaires du pays d'implantation. Ce sont près de 40 critères respectivement répartis en 7 thèmes : infrastructures, administration, économie et finance, social, environnement socio-culturel, coût des facteurs et développement durable.

Pour l'édition 2019, le CIAN a analysé 708 réponses venues de 37 pays – 100 réponses pour l'Afrique du Nord, 284 pour l'Afrique de l'Ouest, 166 pour l'Afrique Centrale et 158 pour l'Afrique Australe, Orientale et Océan Indien (AAOOI) –. Les résultats sont intégrés dans les fiches pays de ce rapport lorsque le nombre de réponses pour le pays est suffisant pour une analyse.

Vers une stabilité de l'activité des entreprises 2018-2020

Au global, les prévisions d'activité des entreprises de 2019 sont similaires à celles de 2018 : pour 70 % des dirigeants le chiffre d'affaires sera en hausse ou stable. Quant aux résultats, l'activité est bénéficiaire en 2019 pour 37 % des personnes interrogées et équilibrée pour 34 % d'entre eux. Les prévisions pour 2020 sont meilleures avec 85 % des entreprises qui seraient bénéficiaires ou à l'équilibre. Dans ce contexte, les investissements seront stables pour près de la moitié des compagnies et en augmentation pour 30 % d'entre elles.

Avec des résultats qui restent très disparates selon les régions

Comme dans l'enquête 2018, ce sont l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest qui se hissent en tête des régions dynamiques en 2019 avec près de la moitié des entreprises qui ont une activité en croissance. Cette hausse d'activité devrait continuer en 2020. Remarquons que plus de 80 % des décideurs anticipent alors une croissance du chiffre d'affaires en Afrique du Nord due à la reprise attendue de l'activité en Tunisie et en Algérie après une année 2019 de transition politique.

En Afrique de l'Ouest, les pays les plus dynamiques pour 2019 sont le Togo et la Côte d'Ivoire et pour 2020 le Nigeria. L'année 2019 a été plus difficile au Mali et le Niger.

L'Afrique australe, orientale et l'Océan Indien est aussi une zone prometteuse pour 2020 avec près de la moitié des entreprises qui comptent sur une hausse de leur chiffre d'affaires. Les pays où l'activité se développe sont l'Afrique du Sud, le Kenya, Maurice et le Mozambique. En revanche, elle est ralentie en Tanzanie et au Burundi. En Angola, elle marque le pas en 2019 mais devrait repartir en 2020. À Madagascar et Djibouti, l'heure est plutôt à la stabilité.

De nouveau cette année, c'est l'Afrique centrale qui est la région la moins favorable, avec près de la moitié des dirigeants qui envisagent une baisse de

Activité des entreprises 2018-2020

L'enquête CIAN porte sur l'évolution de cinq indicateurs sur les exercices 2018, 2019 et 2020 :

- chiffre d'affaires : croissance, stagnation, baisse ;
- investissements : hausse, interruption, baisse ;
- résultats : bénéficiaires, équilibrés, déficitaires ;
- niveau des créances sur l'Etat : élevé, normal, faible ;
- niveau des créances sur le secteur privé local : élevé, normal, faible.

Les graphiques suivants présentent, par grandes zones géographiques les tendances, celles-ci étant ensuite détaillées pour chacun des 34 pays évalués cette année.

Afrique (Continent)

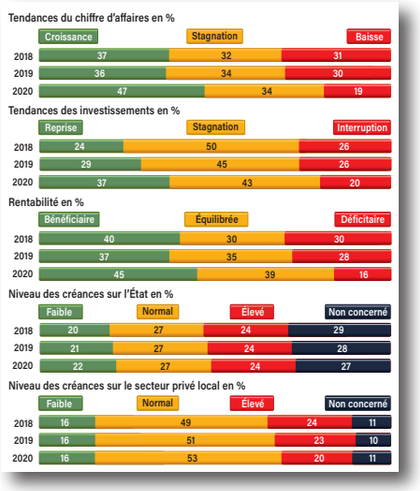

Afrique du Nord

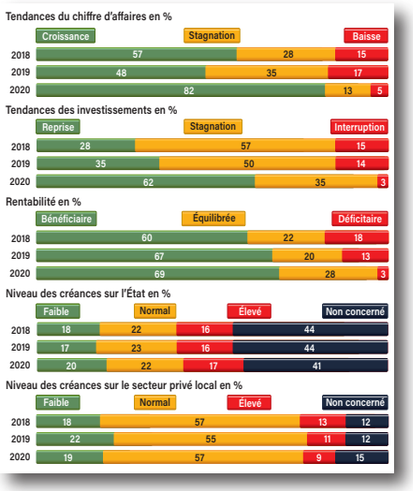

Afrique de l'Ouest

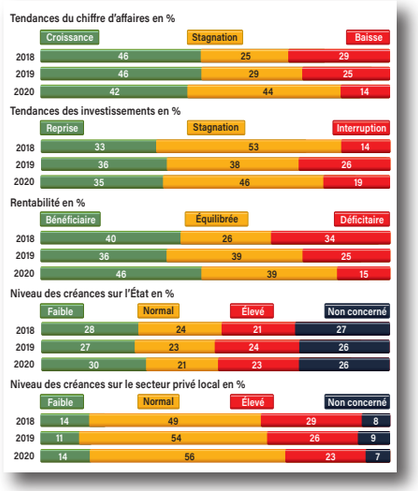

Afrique Centrale

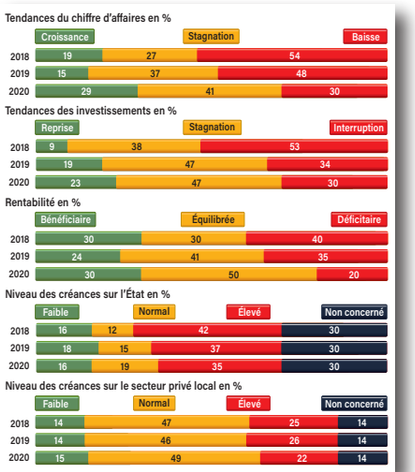

Afrique Australe, Orientale et Océan Indien

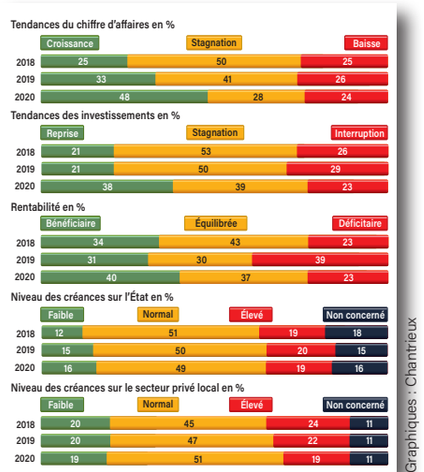

Graphiques : Chantrieux

leur chiffre d'affaires, en particulier au Tchad et au Congo Brazzaville. Au Cameroun, l'année 2019 s'est terminée en baisse pour près de la moitié des entreprises mais 2020 se présente sous de meilleurs auspices. La RCA est le pays de la région où le plus de dirigeants prévoient une hausse d'activité (33 %) et la RDC est la plus prometteuse pour 2020 (60 % comptent sur un accroissement de leurs ventes).

La dynamique des investissements

Très hétérogène, elle est quasi toujours liée à la conjoncture des différents pays et de leurs régions. Ainsi les investissements reprennent ou sont stables en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Bénin, sont les trois pays de l'Ouest où les entreprises sont les plus nombreuses à développer leurs investissements alors qu'ils sont plutôt stables en Afrique Australe Orientale et Océan Indien et que près de la moitié des entreprises désinvestissent en Afrique centrale. À noter qu'*a contrario*, elles ont prévu de reprendre les investissements en RDC en 2020.

Après le chiffre d'affaires et les investissements, l'enquête examine la **rentabilité espérée.** Et la majeure partie des dirigeants sont confiants pour 2019 et comptent ensuite sur une année encore meilleure. En effet, sur l'ensemble du continent 45 % des personnes interrogées prévoient des bénéfices quand seulement 16 % craignent un déficit en 2020. En tête, la région l'Afrique du Nord où plus de deux tiers des entreprises déclarent un exercice bénéficiaire, ce qui est très cohérent avec ce qu'elles avaient prévu lors de l'enquête 2019. En revanche, bien que les résultats soient satisfaisants, la région de l'Afrique de l'Ouest et la région AAOI sont un peu moins rentables qu'espéré. En particulier, on pourra noter que 39 % des entreprises clôtureront l'année 2019 en déficit en Afrique australe. Les pays les mieux classés en termes de rentabilité sont l'Égypte, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie pour le Nord du continent ; le Bénin, le Sénégal et la Côte d'Ivoire à l'Ouest ; Maurice et le Mozambique au Sud.

L'environnement des affaires

Lors de son lancement en 1989, l'enquête CIAN était précurseur. En effet, elle interrogeait déjà en détail les dirigeants sur l'environnement et le climat des affaires dans le pays où ils intervenaient, donnant ainsi des repères aux futurs investisseurs mais permettant également au CIAN d'entrer en dialogue avec les gouvernements et les agences de promotion qui souhaitaient inciter davantage les entreprises étrangères à s'implanter dans leur pays.

Appréciation de l'environnement des affaires

Note moyenne par pays

Note > 2,5/5			Note < 2,5/5		
	2019	2018		2019	2018
Maurice	3,8	3,4	Mauritanie	2,3	2,3
Tunisie	3,6	2,8	Nigeria	2,3	2,1
Maroc	3,1	3,4	Soudan	2,3	/
Ouganda	3,2	2,9	Angola	2,3	2,2
Afrique du Sud	3	3,2	Burundi	2,3	2,2
Algérie	2,8	3,2	Djibouti	2,3	2,7
Bénin	2,7	2,3	Ethiopie	2,3	2,9
Kenya	2,7	2,7	Niger	2,2	2
Ghana	2,6	2,5	Gabon	2,2	2,1
Egypte	2,6	2,5	Comores	2,2	
Sénégal	2,6	2,7	Burkina-Faso	2,1	2,4
Togo	2,6	2,8	Guinée Equatoriale	2,1	2,3
Côte d'Ivoire	2,5	2,5	Tanzanie	2,1	1,9
Liberia	2,5	/	Guinée	2	1,8
Cameroun	2,5	2,5	Mali	2	2,2
Mozambique	2,5	2,2	Madagascar	2	2,3
			Congo - Brazzaville	1,9	2,3
			RCA	1,9	1,9
			Sierra Leone	1,6	/
			RDC – Kinshasa	1,6	1,7
			Tchad	1,6	1,4

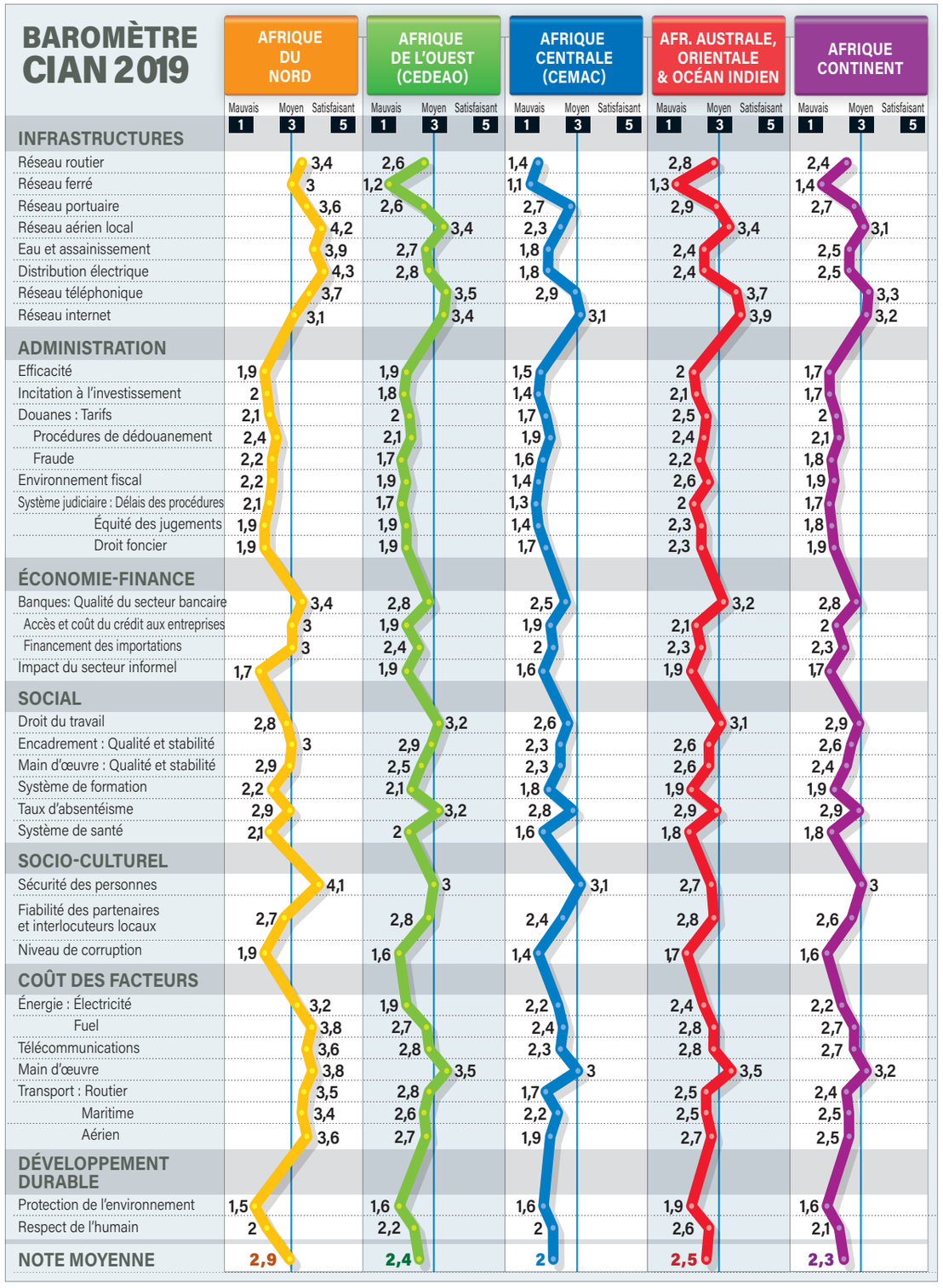

Depuis 2003, le classement Doing Business de la Banque mondiale vient compléter cette information en calculant un indice basé sur des critères objectifs (ex : les délais de création d'entreprise, les facilités d'obtention de prêt etc.). Grâce à cette méthodologie, certains pays se sont donnés pour objectif de progresser dans cette liste et ont ainsi amélioré leur climat des affaires. Mais tout n'est pas réglé.

Comme le montre le baromètre CIAN, la réalité africaine reste complexe et les chefs d'entreprise continuent d'attendre plus de l'environnement économique, fiscal et social des pays africains. Ainsi la note globale d'appréciation du climat des affaires pour le continent s'établit à 2,5 au même niveau que l'année précédente. Dans cet ensemble, l'Afrique du Nord obtient la meilleure note du continent (2,9) et l'Afrique centrale la moins bonne (2). Sur les 37 pays étudiés, 16 obtiennent une note supérieure ou égale à cette moyenne d'ensemble. Comme l'année dernière, c'est le cas de tous les pays d'Afrique du Nord sauf la Mauritanie (la Libye n'est pas étudiée), 6 pays sur 10 d'Afrique de l'Ouest et la moitié des pays de la zone AAOOI étudiés. Dans la région d'Afrique centrale, le Cameroun est l'unique pays à se situer au-dessus de la moyenne.

Sur la totalité du panel, Maurice et la Tunisie suivies du Maroc arrivent en tête, talonnés par l'Ouganda et l'Afrique du Sud. Les notes moyennes des pays traduisent une certaine stabilité dans l'évaluation des dirigeants ; ils ne perçoivent pas une amélioration spectaculaire. Néanmoins, la Tunisie, Maurice (toujours soucieuse de favoriser l'investissement étranger) et le Bénin (coûts de production favorables) progressent ainsi que l'Ouganda, bien noté sur les infrastructures d'équipement (eau, électricité, télécoms et routes). À l'inverse, l'Éthiopie, Djibouti (pénalisé par le niveau de ses infrastructures), le Burkina-Faso et le Congo perdent quelques points sur des critères tels que l'environnement fiscal, le niveau de corruption (Congo), l'environnement fiscal (Burkina Faso et Éthiopie) et le système de santé (Burkina-Faso). Les pays clôturant le classement restent, comme l'année dernière, des pays de l'Afrique centrale (RDC et Tchad). La Sierra Leone remplace la Guinée équatoriale et ferme le classement régional de l'Afrique de l'Ouest avec 1,6/5.

Les détails des évaluations continuent de faire ressortir le fait que les infrastructures se renforcent. Cette amélioration constante, s'explique surtout par les différents Plans de développement et d'émergence africains, qui se sont concentrés en grande partie sur ces questions. Les projets, souvent financés par l'Aide publique au développement avancent, améliorant routes et ports. Les télécoms et l'accès à internet donnent de plus en plus de satisfaction. En matière d'équipement, l'Afrique centrale reste néanmoins en retard sur le reste du continent, notamment en matière de distribution électrique.

Les critères liés à l'administration (efficacité des douanes, fiscalité, système judiciaire) sont généralement notés avec sévérité. Toutefois l'appréciation est notablement meilleure dans les pays de la zone AAOOI. Dans les commentaires, les dirigeants continuent de signaler que les périodes électorales sont défavorables aux affaires.

Concernant la finance, la qualité du système bancaire donne satisfaction, en particulier dans les pays du Nord et en Afrique australe et de l'Est, néanmoins l'accès au crédit et son coût pour les entreprises ainsi que le financement des exportations par les banques sont critiqués partout sauf en Afrique du Nord.

En matière de sécurité, la note baisse un peu car les pays du Sahel la tire vers le bas, mais cela ne paraît pas être une préoccupation majeure pour les entreprises dans la conduite de leurs affaires car elles ont intégré cette dimension dans leur fonctionnement quotidien. D'un point de vue social, le droit du travail et la qualité de la main-d'œuvre semblent corrects même si les systèmes de formation et de santé continuent d'être critiqués et on note un fort retard du Continent qui perdure.

L'appréciation des coûts des facteurs de production est mitigée. Le coût de la main-d'œuvre, reste l'un des plus gros atouts de l'Afrique, particulièrement dans les régions les plus pauvres de celui-ci. Mais le coût de l'électricité demeure, comme les années passées, important dans des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Australe Orientale et Océan Indien comme le Togo et le Sénégal ou encore les Comores, le Zimbabwe, Madagascar, Djibouti.

Comme le montre la revue de cette palette de critères, les sociétés internationales implantées en Afrique conduisent leurs affaires dans un environnement complexe qu'elles ne trouvent pas optimal pour la conduite de leurs affaires. Elles s'en accommodent néanmoins en faisant toujours rémunérer le risque comme le montre l'indice de rentabilité. Motivées par la croissance de ces pays qu'elles ne trouvent pas ailleurs, par l'ampleur des besoins (infrastructures et consommation), elles s'appuient sur les réseaux d'affaire tissés dans la durée, l'expérience du terrain et une certaine résilience pour ancrer leur offre, convaincues que les positions de demain se construisent dès aujourd'hui et que l'Afrique est le relais de croissance de la planète.

Enquête et analyse réalisée par le CIAN
Sandrine Sorieul, directrice générale

REMERCIEMENTS

Le CIAN remercie chaleureusement les responsables d'entreprises qui ont pris le temp de répondre à l'enquête ainsi que toutes les structures qui ont apporté leur concours en assurant une large diffusion : adhérents du CIAN, conseilleurs du commerce extérieur, chambres de commerce et d'industries, organismes patronaux, missions économiques et ambassades de France.

Environnement des affaires en 2019

En répondant à l'enquête CIAN, le chef d'entreprise est appelé à apprécier l'environnement des affaires de son pays d'implantation, en qualifiant 7 postes, répartis en 39 critères, de mauvais (1), moyen (3) à satisfaisant (5) :

- infrastructures : 8 critères
- administration : 9 critères
- économie et finance : 4 critères
- social : 6 critères
- socio-culturel : 3 critères
- coût des facteurs : 7 critères
- développement durable : 2 critères

Le graphique général du Baromètre CIAN donne les résultats par grandes zones géographiques. Les cartes présentent les appréciations données sur quelques critères clés. Dans les fiches pays qui suivent, sont exposés les points forts et points faibles de l'environnement des affaires des 37 pays évalués cette année.

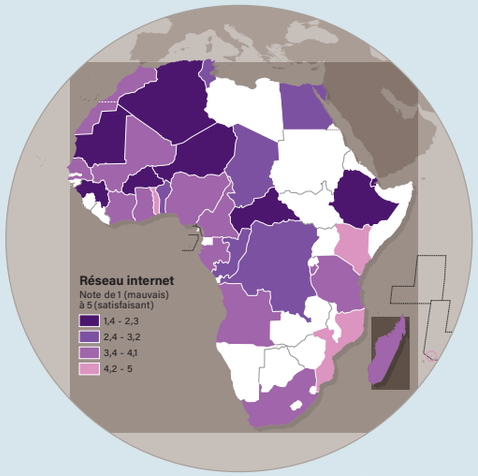

RÉSEAU INTERNET

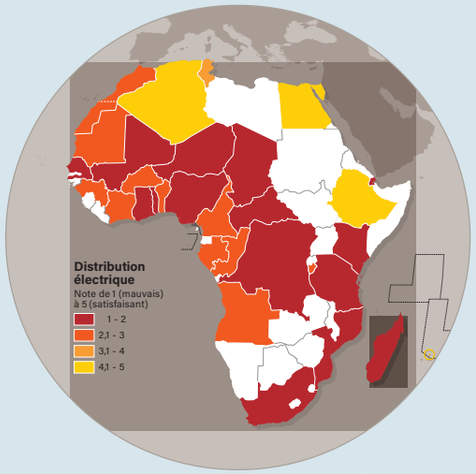

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

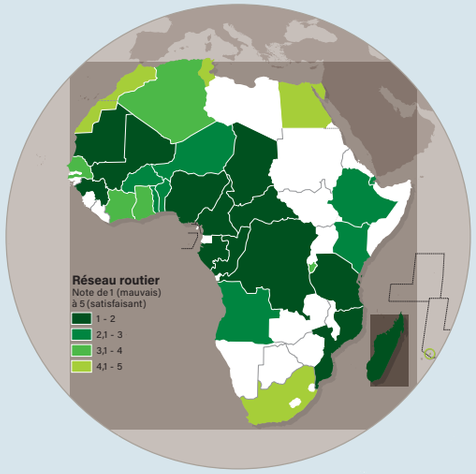

RÉSEAU ROUTIER

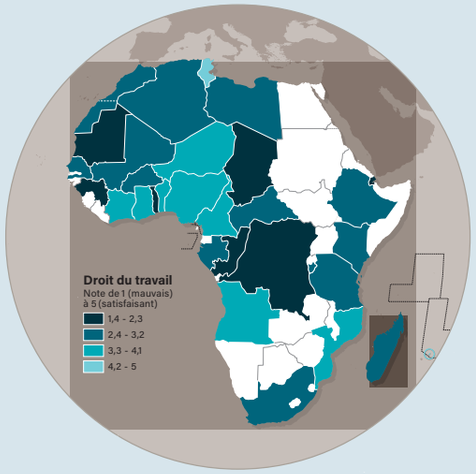

DROIT DU TRAVAIL

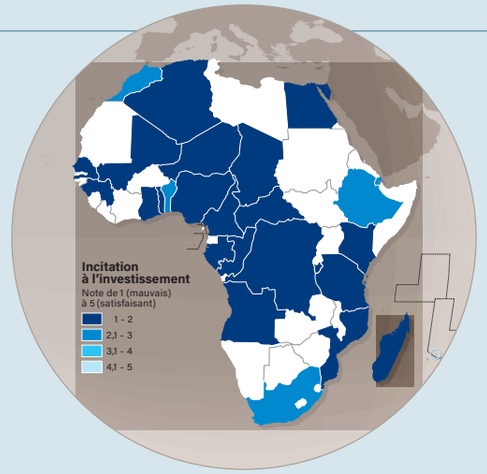

INCITATION À L'INVESTISSEMENT

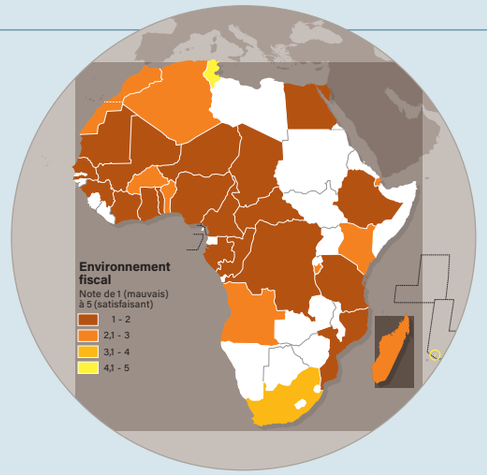

ENVIRONNEMENT FISCAL

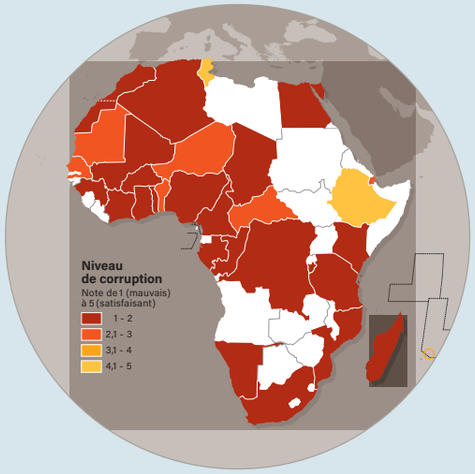

NIVEAU DE CORRUPTION

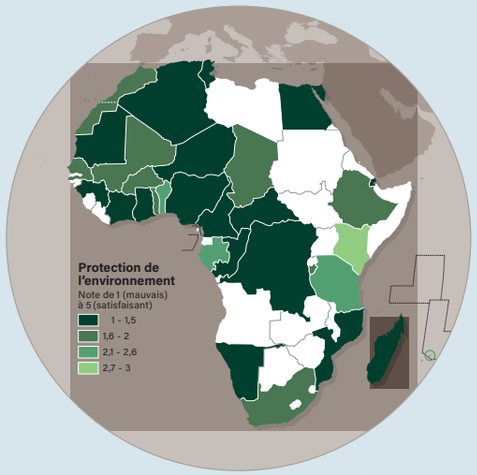

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

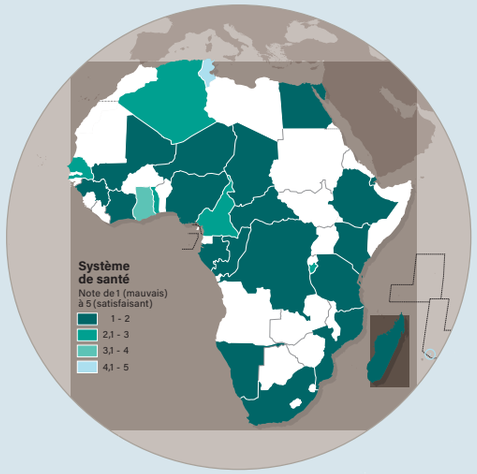

SYSTÈME DE SANTÉ

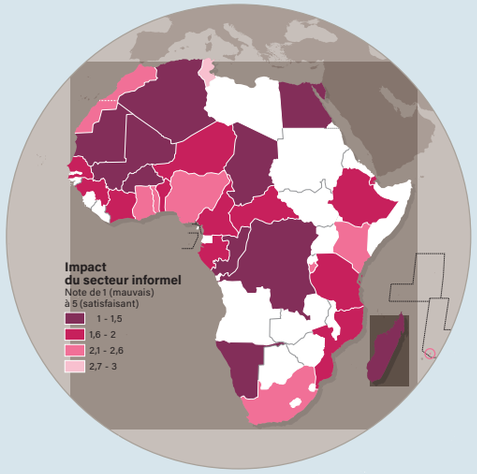

IMPACT DU SECTEUR INFORMEL